



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÇA VA BOUGER CET ÉTÉ DANS LA SEIGNEURIE DU LAC MATAPÉDIA !

Amqui, le 16 juin 2011. Une foule d'activités se tiendront une fois de plus cet été dans la Seigneurie du lac Matapédia. Interprétation de la nature, randonnées pédestres, à vélo et activités nautiques seront au rendez-vous. Les usagers du parc régional pourront de plus bénéficier de nouvelles infrastructures.

Des activités divertissantes et enrichissantes !

Encore cet été, les usagers de la seigneurie pourront bénéficier d'activités des plus intéressantes. Des randonnées animées se tiendront tout l'été portant sur la faune et la flore propre à ce magnifique territoire. Prendre note que les activités programmées seront annulées si personne ne s'est présenté 10 minutes après l'heure prévue d'un départ et en cas de pluie. La programmation est valide chaque semaine du 4 juillet au 31 août 2011, sauf les samedis 16 juillet (remplacé par la journée découverte et initiation voile-canoë-kayak à la plage de la Pointe Fine) et 30 juillet (X-Fest à la plage de la Pointe Fine). Pour de plus amples détails sur la programmation, vous pouvez consulter le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca, visiter les kiosques d'information touristique ou appeler le 418 629-2053, poste 101.

Infrastructures pour mieux desservir la clientèle

Les usagers pourront aussi profiter de nouvelles infrastructures. Effectivement, la MRC de La Matapédia a procédé à des investissements de près de 60 000 \$ dans le but de confirmer le site de la Pointe Fine comme un pôle attractif important du parc régional. Les principaux aménagements réalisés sont la mise en forme et l'aménagement de l'accès au site, une aire de stationnement, la signalisation, le mobilier extérieur. Un gazebo pouvant abriter 24 personnes est également en construction afin d'accommoder les utilisateurs du site. Il permettra aux randonneurs, cyclistes, quadistes, motoneigistes, fondeurs, chasseurs, pêcheurs et adeptes de sports nautiques de s'y reposer à l'abri des intempéries.

Un territoire exceptionnel à protéger

Dans une approche de conservation des sites naturels, la MRC de La Matapédia a adopté une nouvelle réglementation relative à l'utilisation du territoire du parc. De façon générale, les règles applicables concernent la circulation de véhicules moteurs sur les rives du lac Matapédia, les feux en plein air, ainsi que l'abattage d'arbres. Une signalisation appropriée sera implantée sur le terrain et une surveillance des sites sera également effectuée sur l'ensemble du territoire du parc régional. Nous invitons donc les usagers à faire preuve de civisme et de respecter la réglementation afin de conserver ce territoire exceptionnel.

La programmation des activités ainsi que le règlement sont disponibles sur le site Internet de la MRC de La Matapédia au www.mrcmatapdia.qc.ca.

-30-

Source et entrevues : Gilles Boulianne, MRC de La Matapédia
Courrier électronique : g.boulianne@mrcmatapedia.qc.ca
Site Internet : www.mrcmatapedia.qc.ca